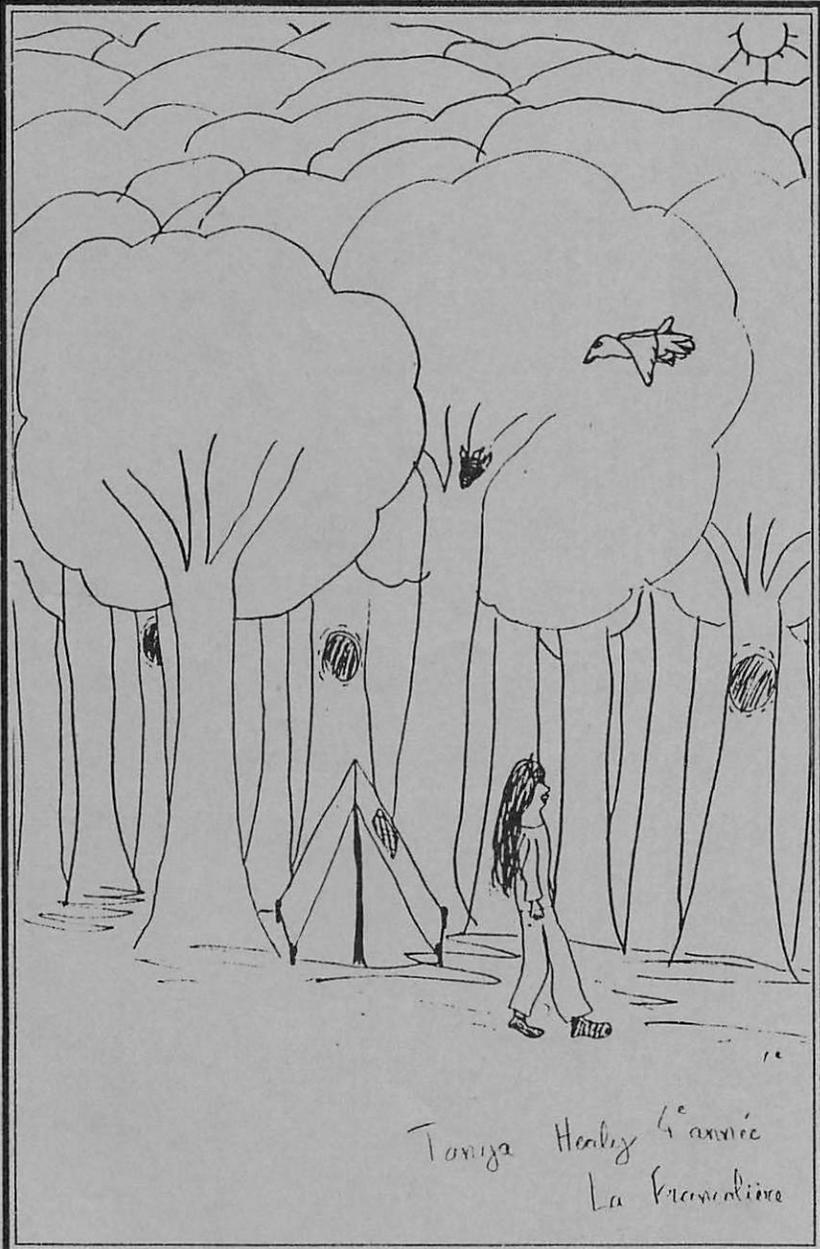


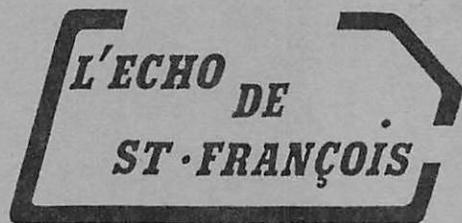
L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

SEPTEMBRE 1995



SOMMAIRE

- Bibliothèque du rocher3
- L'Écho du Patrimoine4-5
- La Recette de l'Écho6
- Réflexion7
- Cercle de Fermières8
- Les Jeux de l'Écho9-10
- Calendrier des activités12
- Communiqué13
- L'Écho municipal15-31
- Les Petites Annonces33



C..P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

2 • Écho de St-François • septembre 95

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITE ET ANNONCES
 EST MAINTENANT**

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$24.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

AMBULANCE:248-2000
C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518
FEU:248-3360
MUNICIPALITÉ:259-7228
SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705
CENTRE ANTI-POISON
DU QUÉBEC1-800-463-5060
TEL-JEUNES:1-800-263-2266





BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER



Depuis le 16 août vous profitez de votre nouvelle bibliothèque. Pour marquer cet événement important, la population est invitée à venir partager un moment avec les bénévoles et quelques invités lors de l'inauguration officielle. Dans le cadre d'une fête populaire, où petits et grands pourront exercer des activités à leur mesure, nous célébrerons tous ensemble cet atout culturel.



LE 10 SEPTEMBRE, À 14 H 30, le comité des bénévoles vous convie à l'**INAUGURATION OFFICIELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER**. Une exposition de peintures, la vente des livres du patrimoine, de même que la vente et la signature du livre Histoire religieuse de St-François par M. L.-P. Bonneau, se tiendront à ce moment.

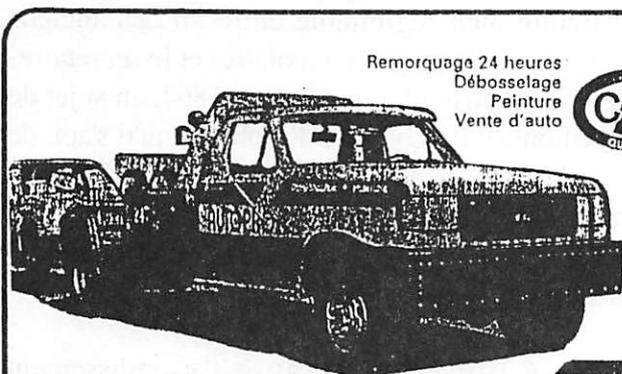


Un léger goûter sera servi, des prix de présence tirés au sort, de même que des prix attribués aux gagnants et aux participants au rallye et une surprise remise aux tout-petits agrémenteront cet après-midi. Ces magnifiques prix, nous les devons à de généreux donateurs. Nous les remercions chaleureusement. Vous recevrez sous peu un circulaire décrivant de façon plus précise le déroulement de cet après-midi du 10 septembre prochain.



À bientôt,

Le comité des bénévoles de la bibliothèque



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
GOR 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

Le plus grand
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION!



ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE NO:1

François-Xavier Paré, major des milices de la localité eut la responsabilité de présider et d'animer la réunion des syndic élus à St-François en 1829. Pour lancer le mouvement dans la paroisse, Paré fit don d'un terrain (lot 47 du cadastre actuel).

Quand, en 1846, la loi scolaire fut édictée, la maison et le terrain du lot cadastral 47 furent utilisés et l'école fut nommée l'école no.1. Le premier arrondissement scolaire fut créé avec cette école comme pivot.

Comme il n'y avait pas eu de contrat entre F.X. Paré et la Fabrique en 1829, à la demande du curé BELZILE le 27 mai 1844, un contrat en bonne forme devant le notaire J.B. MORIN fut passé qui confirmait la Fabrique comme propriétaire du terrain et du bâtiment. Le notaire note, à cette date, que le contrat se rapporte à un terrain et à une maison d'école de l'arrondissement no.1. Un geste, posé en 1829, avant les lois se rapportant à l'instruction, se trouvait ainsi confirmé.

La loi de 1846, précisait les modalités d'élection et les devoirs des commissaires. Ces derniers devaient diviser la paroisse en arrondissements scolaires et en préciser les limites. Il devait y avoir un minimum de 20 écoliers par arrondissement, les écoliers devaient être âgés de 5 à 16 ans et l'arrondissement scolaire devait en compter au moins 20.

En 1869, le premier bâtiment devait être remplacé et la Fabrique offrit le terrain et la maison d'école à la Commission scolaire. Une condition est imposée à l'acheteur: le terrain sera utilisé pour construire une maison d'école. La Fabrique reprendra le terrain s'il n'est plus employé à l'usage d'une école.

En 1932, le terrain et l'école furent vendus à PAUL BONNEAU pour la somme de \$1000.00. Le

curé VIEN vendait ainsi ce que la Fabrique avait payé \$350.00, 30 ans plus tôt.

L'arrondissement no.1 progressait avec les premiers arrondissements. En 1851, les inspecteurs d'écoles furent ajoutés au personnel scolaire. Il y en eut 23 nommés qui couvrirent, deux fois par année, les écoles de leur secteur. L'inspecteur CRÉPAULT desservait les paroisses de Beaumont, St-Charles, St-Lazare, St-Gervais, St-Raphaël, St-Michel, (2 commissions scolaires), St-Vallier, Berthier, St-François, St-Pierre, St-Thomas, Cap St-Igance, Ile-aux-Grues, L'Islet, St-Roch-des-Aulnaies, St-Jean Port-Joli, St-Cyrille et Grosse-Ile. Les chemins étant ce qu'ils étaient vers 1850, on se rend compte que cette fonction d'inspecteur n'était pas une sinécure.

De plus, comme pour le curé, les inspecteurs avaient à tenir compte des divisions de la paroisse. L'inspecteur CRÉPAULT dit "qu'il s'est élevée une difficulté bien regrettable entre un des anciens présidents de la Corporation (scolaire) et le secrétaire-trésorier. Cette difficulté, s'élève, en 1864, au sujet de la localisation d'une école. Il est probable qu'il s'agit de l'école no.1, toujours sur le site ancien (1829). En 1870 il y a à St-François, 6 arrondissements scolaires et dans la plupart des cas les difficultés de "frontières" des arrondissements ont été soulevées et réglées.

À l'exception du cas de l'arrondissement no.1 qui cause toujours difficulté. L'école no.1, à cause des modifications introduites par le cadastre (1877) s'avère être l'unique qui n'est pas au centre approximatif de l'arrondissement. À plusieurs reprises cette situation a causé difficulté, mais en 1890, des contribuables passent à l'action. Une requête demande que l'école no.1 soit déplacée de 3 terres (entre 5 et 8 arpents) vers l'ouest. La Commission scolaire, invoquant l'Histoire explique la localisation de l'école no.1 et admet le bien fondé de la requête. Or, à l'est de l'arrondissement no.1 il y a maintenant l'arrondissement no.6 et certains

L'ÉCHO DU PATRIMOINE (suite)

propriétaires voudraient agrandir l'arrondissement no.1 en détachant de l'arrondissement no.6 les terres de PHILIAS PARÉ, GODFROI BOULET et ADOLPHE BONNEAU et en les incluant dans l'arrondissement no.1. Comme les règlements du temps voulaient que chaque arrondissement finance son école, la perte de 3 contributions de l'arrondissement no.6 ferait en sorte que les contribuables de cet arrondissement auraient une somme plus élevée à fournir pour leur école.

Ce n'est que le 25 août 1901, onze années après la décision de changer la localisation de l'école no.1 qu'une résolution de la Commission scolaire de construire une nouvelle école est adoptée, le 31 août 1902, l'école nouvelle est complétée. Cette école durera jusque vers 1972 quand la Commission scolaire mit fin à l'ancien système des petites écoles et lança, pour de bon, le régime des autobus jaunes.

À suivre...

Louis-Philippe Bonneau



EMBALLAGES
L&M

St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

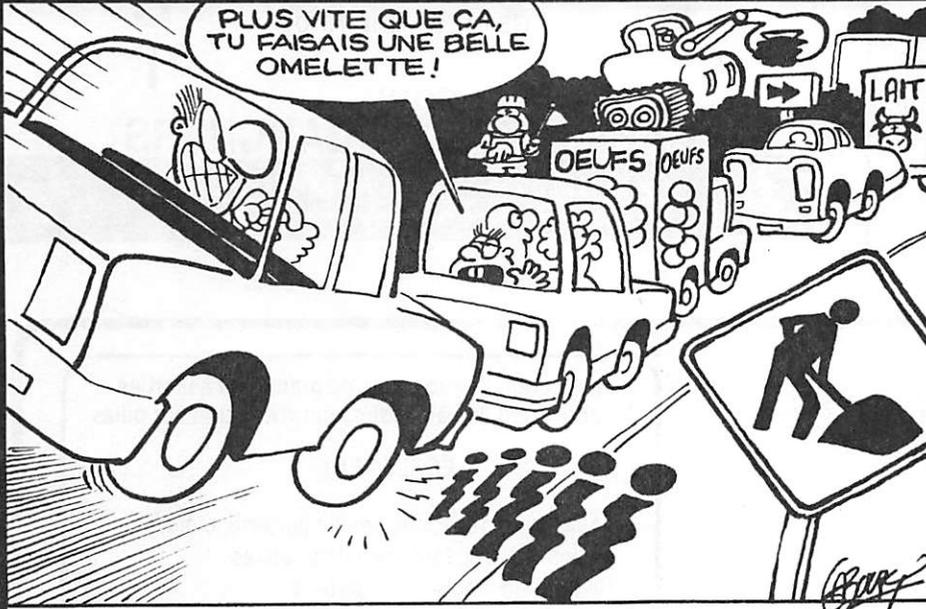
358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL: (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

À l'approche des **TRAVAUX**, diminuez le **TEMPO!**



PLUS VITE QUE ÇA,
TU FAISAIS UNE BELLE
OMELETTE!

OEUF OEUF

LAIT

On fait
du chemin
Merci de votre patience

Transports
Québec

Catégorie:	Mot détente:
1. Pizza	Graver
2. Poulet	
3. Agneau	1) K
4. Banane	
5. Aiglefin	2) La pomme
6. Boeuf	
7. Crevette	3) Une souris
8. Beigne	
9. Amande	
10. Gingembre	
11. Bière	
12. Graisse	
13. Côtelette	
14. Huitre	
15. Miche	
16. Macaroni	
17. Oignon	
18. Sirop	
19. Orange	
20. Salade	

LA RECETTE

de L'Écho

KETCHUP VERT CUIT

Ingrédients:

- 40 grosses tomates vertes coupées en morceaux
- 10 gros oignons coupés
- 1 pinte de vinaigre
- 1 c.tab. moutarde
- 1c.tab. sel
- 1 livre cassonade
- 1 c.tab. d'épices
- 1 c.tab. poivre

Préparation:

Mettre tous les ingrédients dans une marmite. Cuire jusqu'à ce que les tomates et les oignons soient à point.

Les Fermières

ÉPLUCHETTE au CLUB VTT

Le club VTT Tadoussac organise une épluchette de blé d'inde avec un party hot dog au club le 3 septembre.



Venez en grand nombre!



CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

LE MEILLEUR

Le SEUL LATEX
à l'image...et la durabilité
d'une peinture à l'huile.

- L'épaisseur du film résultant des matières supérieures qui procure une allure de "peinture fraîche" pour une plus longue durée

- Une adhésion sans pareille qui protège contre le pelage, le cloquage et l'écaillement

- Film résistant aux moisissures et fongicides

- Deux lustre coquille d'oeuf seules, appairent les couleurs de parements extérieurs les plus connus

- Idéal pour toutes surfaces extérieures: bois, maçonnerie et revêtement



DISPONIBLE

D
E

Tapis
Montmagny

391, Taché Est, Montmagny
G5V 1E3 • 248-7840

T
O
U
T

POUR
HABILLER VOS PLANCHERS



LES PEINTURES PRATT & LAMBERT
Les finis architecturaux de grande classe...depuis 1839

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

QUE SE PASSE-T-IL EN BOSNIE?

Depuis plusieurs mois, les actualités font état quotidiennement du conflit en Bosnie. Il est difficile pour la plupart d'entre nous de comprendre ce qui se passe là-bas. Pourtant ce n'est pas si loin puisque c'est un pays d'Europe, situé immédiatement à l'est de l'Italie. De plus, des jeunes militaires d'ici y sont en service pour l'Organisation des Nations unies. Les quelques lignes qui suivent tentent d'expliquer les racines du drame que vivent ces populations serbes, croates et musulmanes, toutes d'origine slaves.

Le conflit bosniaque se déroule dans ce qui s'appelait jusqu'en 1991, la Yougoslavie. Bien avant cela, en 1918, les trois peuples habitant ce territoire s'étaient donné un pays commun qu'ils avaient appelé le "Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes". Cependant, les Serbes qui étaient majoritaires dominèrent rapidement le pays allant jusqu'à suspendre la constitution en 1928 et à rebaptiser le pays "Yougoslavie". Une formation terroriste croate s'organisa alors afin de récupérer une autonomie à laquelle les Croates étaient habitués.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie fut démembrée par les Allemands et un gouvernement central fut installé en Serbie tout en gardant un pseudo-"État indépendant croate" englobant la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Le chef de cet État institua un régime d'extermination contre les Serbes, les Juifs et les Tziganes. Après la défaite des Allemands, le chef d'un mouvement de résistance durant la guerre, le maréchal Tito, fit proclamer la République fédérative populaire de Yougoslavie. C'était un système fédéral où six républiques jouissaient d'un statut égal, soit la Serbie, la Croatie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et le Monténégro.

À la mort de Tito en 1980, le pays entra en crise sous l'impact d'une grave crise économique et d'un système gouvernemental difficile à administrer. La chute du communisme un peu plus tard aggrava cette crise. Plutôt que de l'affronter par voie démocratique, les dirigeants et les élites des républiques passèrent aux revendications nationalistes. Les Serbes d'abord, qui avaient perdu leur prestige, bloquèrent le système fédéral. Puis les autres républiques craignant un retour de la domina-



tion serbe répondirent par un nationalisme très fort. Ainsi, en 1991, la Slovénie et la Croatie proclamèrent leur indépendance. L'Europe reconnut les deux nouveaux États sans demander de garantie pour les minorités habitant leur territoire (12% de Serbes en Croatie).

En 1992, ce fut au tour de la Bosnie-Herzégovine de proclamer son indépendance en instituant une présidence représentant ses trois peuples, c'est-à-dire, les Musulmans (44%, ce sont des slaves islamisés élevés au rang de nationalité par Tito), les Serbes (31%) et les Croates (17%). Mais le président de la Serbie voisine, Slobodan Milosevic, tente depuis de construire une grande Serbie en essayant de rattacher tous les territoires où vivent des Serbes. Il justifie son action par une crainte de retour du régime croate d'extermination des Serbes en place pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est appuyé en cela par les Serbes de Bosnie, d'où l'origine de la guerre dans ce pays.

Daniel Morin

Source: Magazine Jeune-Afrique, numéro 1797, 15 au 21 juin 1995.



**Fondation canadienne
de la fibrose kystique**

Saviez-vous qu'un Canadien sur 25 est porteur du gène défectueux causant la fibrose kystique ? L'enfant dont les deux parents sont porteurs a une chance sur quatre de naître avec cette maladie. Appuyez la recherche sur la FK.

CERCLE DE FERMIERES

Réunion des Fermières

le mercredi 6 septembre
au local habituel, à 20h00

Travail du mois: Bouquet de fleurs coupées.

On vous attend en grand nombre!

La direction

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voltures de courtoisie
- Estimation gratuite

VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusestiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2601

EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ
DE MATÉRIEL
NATUREL,
TAMISÉ
CONCASSÉ EN:
• TERRE NOIRE
• SABLE ET
GRAVIER
• PIERRE

• INSTALLATION
DE FOSSES
SEPTIQUES ET
CHAMPS
D'ÉPURATION
• DRAINAGE
• NIVELAGE
• DÉNEIGEMENT

ESTIMATION GRATUITE

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

Terrassements Joncas & Frères inc.

ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT

241, Rte Normandie, Montmagny

248-2585 Fax: 248-8387

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

LES JEUX DE L'ÉCHO

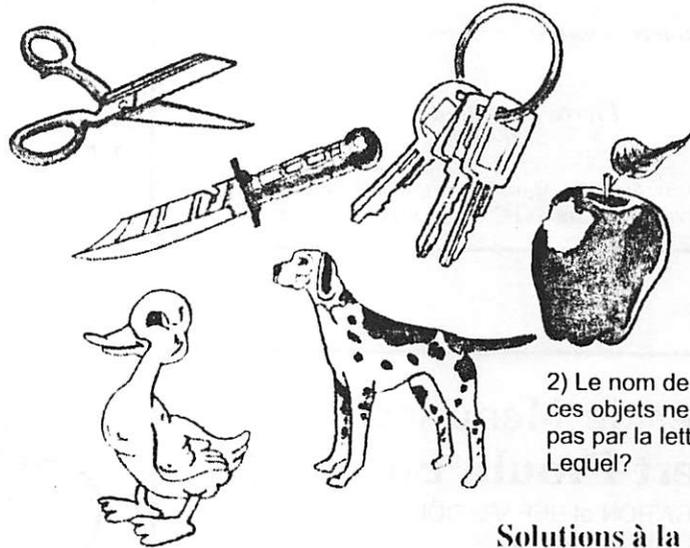
MINI DÉTENTE

B
bâtir
bosses
bouts
C
cadres
contes
coulé
D
détail
détruit
dômes
dunes
E
étapes

F
flots
G
gosse
grands
H
hauts
L
lisse
M
modèle
moite
montés
O
oeuvre

MOT DE 6 LETTRES LES CHÂTEAUX DE SABLE

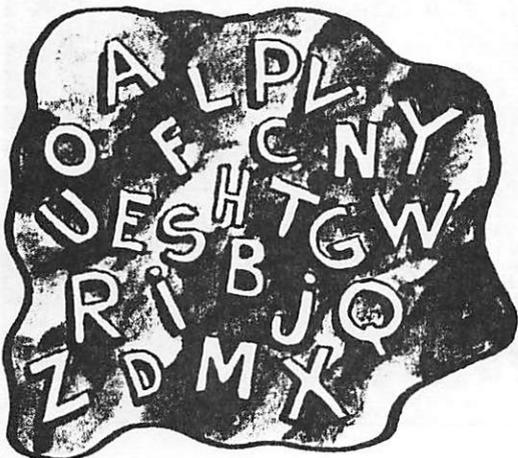
P
parois
plages
S
sceau
scier
séché
solides
T
talent
tassés
tombé
tours
trous



2) Le nom de l'un de ces objets ne commence pas par la lettre C. Lequel?

Solutions à la page 5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	P	A	T	E	T	A	S	S	E	S
2	C	O	U	L	E	B	M	O	T	R	C	F
3	E	D	E	T	A	I	L	R	V	A	L	M
4	T	T	G	T	H	G	O	U	D	O	S	O
5	G	I	I	A	B	U	E	R	T	O	R	D
6	O	R	U	O	S	O	E	S	L	R	S	E
7	S	T	A	R	M	S	S	I	S	E	T	L
8	S	E	U	N	T	O	D	S	N	I	A	E
9	E	O	T	U	D	E	N	U	E	C	L	H
10	T	A	O	N	S	S	D	T	V	S	E	C
11	E	B	S	I	O	R	A	P	E	R	N	E
12	D	O	M	E	S	C	E	A	U	S	T	S



1) Il ne manque qu'une lettre à l'alphabet que tu vois ici. Sais-tu laquelle?

CATEGORIE		
MOTS MELANGES	ALIMENTS	INDICES
1- IAZPP	_____	ITALIEN
2- UOELTP	_____	VOLAILLE
3- AAEUNG	_____	MOUTON
4- AAENNB	_____	SINGE
5- AIIENFLG	_____	POISSON
6- OUEFB	_____	ROTI
7- EECEVRTT	_____	CRUSTACE
8- EEINGB	_____	TROU
9- AAENMD	_____	NOIX
10- IEEGGMNBR	_____	EPICE
11- EEIRB	_____	BOISSON
12- IAESSRG	_____	LARD
13- OEEETTLTLC	_____	SALE
14- EIUTHR	_____	PERLE
15- IEHMC	_____	PAIN
16- AAIOCRNM	_____	PATE
17- OONNG	_____	PLEURER
18- IOPRS	_____	GRIPPE
19- OAENGR	_____	COULEUR
20- AAELDS	_____	LEGUME

JE SUIS UNE BELLE CRUSTACEE ROSE. QUE SUIS-JE?



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

*Pierre Normand T.D.L.
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

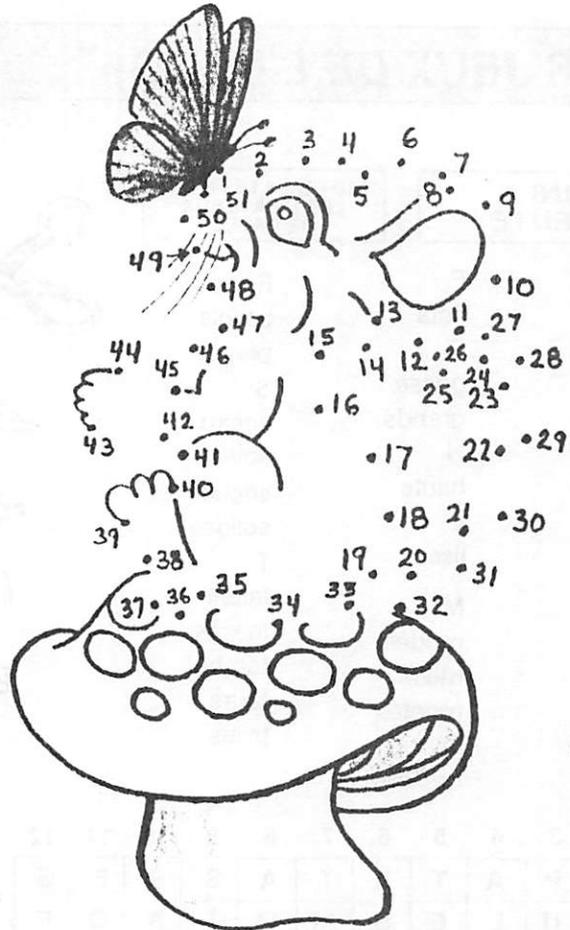
FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



3) Relie les chiffres et tu découvriras quel animal s'amuse avec ce joli papillon.



Quand on a le goût de bien jardiner...

- Capacité de 250 lb.
- Poignées positionnées de façon à vous faciliter la tâche.
- Plateau de rangement pratique.
- Roues larges extra-robustes pour une meilleure stabilité.

CARANT[®]

Easy Roller^{plus}

CHARIOT DE JARDIN



Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

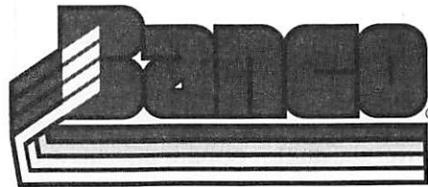
MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Les Magnymontois et les Magnymontoises,



ils connaissent ça!

Et si vous faites partie de ceux qui ne connaissent pas encore la loterie Banco, passez chez un détaillant Loto-Québec et commencez tout doucement avec une mise 2.

- Choisissez deux numéros.
- Misez un dollar.

Et vos chances sont bonnes, parce qu'à Banco, on tire toujours vingt numéros.



Plus de numéros qu'il n'en faut pour gagner.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4 FÊTE DU TRAVAIL	5 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	6 RÉUNION CERCLE DES FERMIÈRES RÉUNION A.A	7	8	9
10	11	12	13 RÉUNION A.A	14	15	16
17	18	19	20 RÉUNION A.A	21	22	23 AUTOMNE
24	25	26	27 RÉUNION A.A	28	29	30

COMMUNIQUÉ

INVITATION / PENSIONS AMÉRICAINES

Devant le succès obtenu lors de leur dernière visite dans la région, des représentants de la Direction des équivalences et de l'administration des ententes de sécurité sociale seront de retour à St-Pamphile afin de rencontrer les personnes désireuses d'obtenir des renseignements ou de présenter une demande de pension américaine de RETRAITE, D'INVALIDITÉ ou de CONJOINT SURVIVANT.

Des rencontres individuelles se dérouleront mardi le 26 septembre au CLSC des Appalaches, 103, rue du Foyer à Saint-Pamphile.

Si VOUS ou votre CONJOINT avez travaillé aux ÉTATS-UNIS et désirez vérifier votre droit à une pension américaine, téléphonez sans tarder pour prendre un rendez-vous, en composant sans frais le 1 800 565-7878

Source: Laurie Bourque
Communication-Québec

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



TOYOTA



HYUNDAI



VOLKSWAGEN

248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHE MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781



Fenêtres Montmagny Inc.



*Un produit
de notre localité é!*

*Consultez un
de nos
dist.ribut.eurs*

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



Nous prenons soin de votre pelouse

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: **259-7700**

Aucun frais composez: 1-800-463-4877

ST-JOSEPH DE BEAUCE: **397-5455**



Weed Man®

RESTAURANT L'ARRÊT STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François

Tél.: (418) **259-7704**

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.



L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 juillet 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 05 juin 1995 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

U.A.P. inc., matériel divers	179.01
Déco Construction inc., ajout construction Biblio	3,338.59
Bibliothèque du Rocher, budget d'opération 1995	3,000.00
Corporation Secrétaires Municipaux, Congrès 1995	250.00
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	386.42
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	113.82
Hydro-Québec, électricité Pavillon Bédard	39.65
Hydro-Québec, électricité Poste chloration	169.90
Hydro-Québec, Bi-Energie Maison Paroisse	75.24
Les Loisirs St-François Montmagny, contribution municipale	10,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	33.85

Ministre du Revenu du Québec, remise de juin RRQ 539.32, impôt 1,507.68, RAMQ 617.70	2,664.70
Ministre du Revenu National, remise de juin Ass. chômage 933.17, impôt 1,313.80	2,246.97
CARRA, remise de juin	233.27
Richard Leblanc, enlèvement vidanges en juin	2,024.22
Régie Intercommunale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en juin	871.13
Bureautique Côte Sud enr., papeterie et calculatrice	140.97
Coopérative L'Oie Blanche, cahier Garant	467.22
Consultique Groupe Conseil, honoraires conversion réseau éclairage 6e facturation	769.20
C.R.S.B.P., crochets à tableaux Bibliothèque	25.65
Couvre-Planchers Lachance enr., stores pour Bibliothèque	183.41
L'Etabli enr., dessus pour rayonnage Bibliothèque	153.84
Les Entreprises C. Mercier, ajout prise courant Biblio.	124.09
Déco Construction inc., renforcer tablettes Biblio.	164.10
Elzear Beaulieu & Fils enr., plaque en granit avec inscription Bibliothèque du Rocher	136.75
Savin Canada inc., contrat entretien photocopieur	215.37
Les Publications CCH/FM ltée, permis construction et certificat, feuilles livre des minutes	632.25
Le Peuple Côte-Sud, avis public	123.07
Garant, frais de publicité	1,000.00
Albert Bonneau inc., chloration mai 1995	353.26
Soc. Coop. Agricole Rivière du Sud, matériel divers	
Garage	174.24
Toile camion International	170.93
Peinture Bibliothèque	21.64
Porte-clé (bureau)	5.15
Voirie	307.17
Boîte asphalte	498.50
	1,177.63
Philiass Blais & Fils enr.,	
Entrées d'eau	2,892.15
Terre tamisée	55.83
	2,947.98
Blondeau Oxygène, location cylindre, oxygène	69.31
Unibéton, gravier concassé	35.21
Industries Tanguay, pièces souffleur	121.80
Lévis Dodge Chrysler, champoing véhicule	101.99
Coopérative Agricole Côte Sud, réparation cylindre pelle rétrocaveuse	1,163.39
Eau de Javel J.-P. Côté, 2 réservoirs + chlore en vrac	4,359.98
Abrasifs Hi-Tech inc., brosses balai de rue	505.96
Atelier de Pneus Montmagny, pneus tracteur Ford et trailer rouleau	977.62
U.A.P. inc., matériel divers pour équipement	307.73
TY Moteurs enr, filtre à l'huile tracteur-tondeuse	16.31
Pétrole Montmagny, huile hydraulique pelle rétrocaveuse	114.46
R.E.M. inc., 1 moteur radiateur log. 536 M. Paroisse	90.97
Bossé et Frère enr., hose pelle rétrocaveuse	44.03
Spécialité Moteurs Berthier inc., hose de pompe	117.86
Breton Métal ltée, acier pour boîte asphalte	635.98
Vitrierie Côté, vitre pour souffleur	33.05
Métal L.P.L. enr., couper acier pour boîte asphalte	20.51
Les Automobiles Chabot inc., pièce souffleur	21.98
Sel Warwick (Québec) inc., calcium	1,145.25

Québectel Mobilité, service cellulaire pompiers	14.76
Noram Experts-Conseils, programme de gestion de nos infrastructures routières	4,360.32
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers d'entretien	87.25
Equipement Bolduc inc., filtre à l'huile (Ford 3600)	33.92
Garage Patrice Samson, réparation camion International	89.73
Les Elevages Bonneau, remboursement taxes 1995	32.77
Jean-Paul Bonneau, remboursement taxes 1995	164.98
Calixte Laliberté, remboursement taxes 1995	180.80
Germain Laplante, contribution à la fête	500.00
Albert Bonneau inc., chloration juin	341.86
Lalimec inc., réparation niveleuse	64.96
Construction B.M.L., 11.74 tm béton bitumineux MB-10, 5.85 tm MB-6	701.56
Les Automobiles Chabot inc., pièce tracteur Ford	23.99
Atelier de Pneus Montmagny, réparation crevaison tondeuse	5.70
Gaston Garant, remb. frais déplacement 300 km à .24	72.00
Dépanneur Ultra, essence	
Camion incendie	161.00
Equipement voirie	415.08
Unibéton, 25' courroie convoyeur usagé	576.08
56.98	
Formulaires Ducharme inc., mise à jour Recueil des Lois municipales	49.22
Novicom, case et couvert batterie	62.04
Les Commerçants de la Chaudière inc., transport colis	9.23

TOTAL: 51 553,10\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a dans son compte général les avoirs nécessaires pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX

PROGRAMME ROUTIÈRES

GESTION

INFRASTRUCTURES

Remise aux élus du programme de gestion des infrastructures routières de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, produit par la firme NORAM experts-conseils inc.

C'est un guide sur l'état de santé des chemins à St-François. Ce document signale les travaux les plus urgents à réaliser avec les coûts s'y rattachant de même que les travaux à moyen et long terme. C'est une étude très complète et nul doute que la Municipalité saura s'en servir à bon escient.

ASSURANCES

Les assurances générales de la Municipalité viennent à échéance le 6 août 1995. Comme l'assureur actuel a annoncé au secrétaire une hausse prévisible d'environ 10%, après mûre réflexion, le Conseil municipal de St-François mandate le secrétaire de faire les démarches nécessaires pour aller en soumission publique.

CONSIDERANT QUE les assurances de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud viennent à échéance le 6 août prochain;

CONSIDERANT QU'il a été annoncé par l'assureur actuel une hausse prévisible des primes;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut donner une chance égale aux intéressés;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud mandate le secrétaire-trésorier pour faire les démarches nécessaires afin d'aller en soumissions publiques en ce qui concerne le renouvellement des assurances de la Municipalité couvrant la période du 6 août 1995 au 6 août 1996.

DEBROUSSAILLAGE DES FOSSES

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a décidé de débroussailler cette année par elle-même, seulement la partie des fossés la plus proche du chemin. Cette opération va être faite deux fois cette année.

La partie dans le fossé jusqu'à la clôture va être confiée à contrat à quelqu'un qui possède un véhicule muni d'un bras mécanique. Cette opération va être faite une fois dans l'année (vers la fin du mois d'août), et va éviter d'abîmer les fossés.

Le secrétaire a fait les démarches nécessaires afin d'obtenir des soumissions auprès de détenteurs d'un tel équipement. Le prix horaire est sensiblement le même partout, il varie entre 58,00\$ et 59,00\$. Voici officiellement par résolution le choix retenu par la Municipalité.

ATTENDU QUE l'équipement de la Municipalité pour débroussailler ne convient pas bien pour la partie la plus profonde des fossés jusqu'à la clôture;

ATTENDU QU'en continuant de procéder de la même façon la machinerie municipale, même avec les meilleures précautions, abîmerait les fossés;

ATTENDU QUE la technologie a évolué depuis dans le domaine et que maintenant la machinerie est munie d'un bras mécanique qui ne l'oblige pas à aller dans le fossé;

ATTENDU QU'à certains endroits dans la Municipalité, le débroussaillage était périlleux pour le conducteur;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été dûment demandées;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud opte pour la soumission présentée par "Débroussaillages
J.M.S." de Budkland dans le comté de Bellechasse.

QUE le contrat accordé couvre environ 70 km de fossés à
débroussailler sur une largeur variant de 4 à 6 mètres ou jusqu'à
la clôture pour un montant forfaitaire de trois mille six cent
quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-quatre sous
(3 697,84\$) taxes incluses.

QUE le travail soit exécuté à la fin du mois d'août 1995.

QUE le tout soit fait sous la surveillance étroite du
contremaître de la Municipalité monsieur Gaston Garant.

MINISTERE DE LA CULTURE

A titre informatif, le Pavillon Pierre-Laurent Bédard (ancien
presbytère) est classé édifice historique par le ministère de la
Culture donc, est éligible à une subvention de l'ordre de 40%.

La Maison de la Paroisse n'est pas classée édifice historique
mais fait partie d'un site historique, elle est donc éligible à une
subvention de l'ordre de 25%.

Il semblerait que le ministère de la Culture a une subvention
à verser à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud sous
peu. Le montant n'est pas encore défini. Certes, il y a des
travaux à effectuer à la Maison de la Paroisse, tout le monde en
conviendra mais l'urgence présente se tourne vers le Pavillon
Pierre-Laurent Bédard.

La galerie en avant du Pavillon est en état de décrépitude
très avancé. Bref, il faut qu'elle soit refaite entièrement pour
la rendre sécuritaire vis-à-vis des locataires et des visiteurs.

Le Conseil municipal mandate le secrétaire de présenter des
soumissions sur invitation.

CONSIDERANT QUE la galerie actuelle du Pavillon Pierre-Laurent
Bédard est en très mauvais état;

CONSIDERANT QUE le ministère de la Culture a une subvention
promise à la Municipalité pour restaurer cet édifice classé
historique;

CONSIDERANT QUE la Municipalité veut rendre totalement
sécuritaire l'endroit autant pour les visiteurs que pour les
locataires;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière
du Sud est fière de cet édifice qui offre un cachet bien
particulier;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal mandate le secrétaire-trésorier de demander des soumissions sur invitation pour la construction d'une nouvelle galerie au Pavillon Pierre-Laurent Bédard (ancien presbytère).

QUE le travail soit fait dans les semaines à venir.

TRACTEUR-TONDEUSE

Le secrétaire a appelé chez TY Moteurs à St-Raphaël pour savoir le prix d'un sac pour le tracteur-tondeuse. Installé par la Municipalité 629,00\$, sinon 750,00\$.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide d'acheter un sac pour le tracteur-tondeuse de marque Ariens chez TY Moteurs à Saint-Raphaël et décide de le faire installer par eux pour un montant de sept cent cinquante dollars (750,00\$).

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-QUEBEC

La Municipalité par une résolution a décidé de garder l'enveloppe résiduelle auquel elle a droit dans le programme d'infrastructures Canada-Québec.

Le secrétaire a été chargé par son Conseil d'acheminer un projet d'installation d'un système de climatisation au Centre des Loisirs dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec. L'enveloppe résiduelle servirait pour ce projet.

Le formulaire a été complété et acheminé au ministère des Affaires municipales.

CLIMATISATION

La Municipalité veut doter la salle des Loisirs de St-François de Montmagny inc. d'un système de climatisation afin de la rendre plus compétitive. Une étude de faisabilité a été faite. Les plans et devis sont complétés. Le secrétaire demande l'autorisation au Conseil municipal d'aller en soumissions publiques.

CONSIDERANT QUE depuis des années, les gens de St-François et d'ailleurs se plaignent des chaleurs quasi insupportables lors de noces ou de réceptions pendant la saison estivale;

CONSIDERANT QUE l'absence de la climatisation aux Loisirs de St-François de Montmagny inc. est assurément responsable de la perte de réceptions;

CONSIDERANT QUE le personnel en place travaille dans des conditions difficiles;

CONSIDERANT QUE les salles de cette envergure sont presque toutes munies d'un tel système;

CONSIDERANT QU'un tel ajout rendrait la salle des Loisirs St-François de Montmagny plus compétitive vis-à-vis d'autres salles de même vocation;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire à faire toutes les démarches nécessaires pour aller en soumissions publiques afin de doter Les Loisirs St-François de Montmagny inc. d'un système de climatisation/chauffage monobloc au toit, d'une capacité de quinze (15) tonnes c/a économiseur d'énergie avec serpentins électriques de pré-chauffage, le tout à 600/3/60 et thermostat de pièce programmable sept (7) jours.

NETTOYAGE DU LAC

La Municipalité a décidé de faire nettoyer le lac où on s'approvisionne en eau potable cette année. Ce sont des travaux d'entretien. La collaboration des usagers sur le réseau est exigée en cette période de sécheresse pour mener à bien cette opération. Un avis restrictif a été mis afin de ne pas dépenser l'eau inutilement.

CONTRIBUTION A LA FETE DE MONSIEUR LE CURE

Monsieur le curé Laplante quitte la paroisse de St-François au mois d'août prochain. Un dîner est organisé pour souligner son implication depuis tant d'années. Pour souligner cette occasion, la Municipalité est prête à apporter une contribution de l'ordre de \$500.00.

ATTENDU QUE depuis dix-sept (17) ans monsieur le curé Germain Laplante a affiché une grande disponibilité vis-à-vis des paroissiens de St-François;

ATTENDU QUE monsieur le curé Germain Laplante n'a jamais compté ses heures de travail dans l'exercice de ses fonctions;

ATTENDU QUE l'administration est un point fort chez lui et qu'il laisse la Fabrique de St-François en très bonne santé;

ATTENDU QUE monsieur le curé Germain Laplante est avant tout un homme de coeur et de justice et ce, peu importe le statut social de chacun;

ATTENDU QUE monsieur le curé Germain Laplante est un homme qui aime la terre et la nature en général;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est heureuse de participer à la fête que le Conseil de la Fabrique organise en l'honneur de monsieur le curé Germain Laplante, en apportant une contribution financière de l'ordre de cinq cents dollars (500,00\$).

Que ce dimanche 23 juillet 1995 au Centre des Loisirs de St-François, quoique nostalgique, soit le début d'une retraite amplement méritée.

Que la population du Grand St-François vous dit: MERCI.

TOITURE POSTE INCENDIE

Le chef du service incendie, monsieur Jean-Guy St-Pierre a avisé le Conseil municipal que la toiture au Poste incendie était très avancée. Le Conseil mandate le secrétaire d'aller en soumission sur invitation pour refaire la toiture du Poste incendie.

CONSIDERANT QUE la toiture du Poste incendie est très abîmée;

CONSIDERANT QUE si aucun correctif n'est apporté, la situation va empirée;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate le secrétaire pour envoyer des soumissions sur invitation dans le but de refaire la toiture en bardeaux d'asphalte du Poste incendie situé au 307, Ch. St-François Ouest.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers neuf heures et quarante minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

PROCES-VERBAL d'une assemblée publique de consultation dûment convoquée par avis public et tenue le lundi 31 juillet 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-neuf heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Le point figurant à l'ordre du jour est la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Rosaire Blais.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Voici la nature et les effets de la demande:

Permettre l'agrandissement d'une grange-étable du côté est. La réglementation municipale dit que la marge latérale minimale pour un bâtiment agricole, de la limite du voisin, doit être de 10 mètres (32.80 pieds) selon l'article 5.2.6 du règlement de zonage. Hors, avec l'agrandissement envisagé, la marge latérale ne serait plus que de 1.22 mètres (4 pieds).

Identification du site concerné:

- No civique: 178, Chemin St-François Est
- No de lot: P-6 du cadastre de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud.

L'inspecteur municipal explique au Conseil le projet de monsieur Rosaire Blais. De plus, il leur soumet l'avis du Comité consultatif d'urbanisme qui s'est réuni le 26 juin dernier. D'ailleurs, il y a un procès-verbal de cette réunion. Ce dernier a été remis à titre de pièce justificative à l'exécutif de la Municipalité.

Unanimement, le Comité consultatif d'urbanisme de St-François de la Rivière du Sud recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Rosaire Blais telle qu'elle est présentée.

D'ailleurs le voisin immédiat, en l'occurrence monsieur Hubert Garant, a signé un papier à l'effet qu'il était consentant à cet agrandissement.

Comme personne dans la salle ne s'oppose à cette demande, le Conseil municipal statue ceci:

CONSIDERANT QUE la demande de dérogation mineure a été présentée en bonne et due forme;

CONSIDERANT QU'un avis public a été publié 15 jours francs avant la tenue de la séance du Conseil;

CONSIDERANT QUE personne ne s'est opposé à cette demande;

CONSIDERANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

II EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Rosaire Blais et dont la nature et les effets sont clairement explicités dans le texte ci-haut mentionné.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à dix-neuf heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 août 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire suppléant, messieurs Henri Boulet, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 juillet 1995, ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 juillet 1995 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Soc. Canadienne des Postes, envoi journal Echo (local)	46.73
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal Echo (exterieur)	32.23
T-Tracto, pièces	19.90
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	13.22
Bowman Distribution, lame scie à fer	86.95
Québec-Téléphone, service et interurbains	
Bureau	403.25
Garage	92.42
	495.67
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	27.64
Soc. Canadienne des Postes, achat 45 timbres à 0.02	1.02
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	27.92
Soc. Canadienne des Postes, achat 500 timbres postes	256.40
Ministre Revenu du Québec, remise de juillet	
RRQ 554.82, Impôt 1,588.81, RAMQ 672.63	2,816.26
Ministre Revenu National, remise de juillet	
Ass. chômage 1,014.40, Impôt 1,382.30	2,396.70
C.A.R.R.A., remise de juillet	233.27
Richard Leblanc, enlèvement vidanges en juillet	2,024.22
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en juillet	871.13
Bureautique Côte Sud, papier informatique, ruban imprimante	118.60
Vers Plus inc., 1 bte papier photocopie	37.59
Le Peuple Côte Sud, annonce avis public (dérogation)	123.07

Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Barrage	173.94	
Voirie	495.06	669.00
Martin Mercier inc., 12 hrs pelle + transport au Barrage		1,697.95
Noram Experts-Conseils inc., explications supplémentaires programme gestion infra. routières		146.32
L'Echo St-François, pages supplémentaires juillet 95		225.00
Albert Bonneau inc., location marteau électrique		79.77
Signalisation LASM inc., panneaux de signalisation		1,036.49
M.R.C. de Montmagny, étiquettes supplémentaires, photocopies document, 1 copie plan, 15 mutations		100.89
Les Automobiles Chabot inc., pièce pelle rétrocaveuse		10.83
Atelier de Pneus Montmagny ltée, crevaison faucheuse		23.39
Equipement Bolduc inc., pièces faucheuse		83.22
Blondeau Oxygène, location cylindre		8.69
Pétrole Montmagny, huile diésel équipement		1,118.59
Unibéton,		
Trottoir 3e rue Est	174.35	
Bloc béton pour Barrage	626.75	
62.66 tm gravier à 5.30 + transport	575.16	
3.77 tm pierre à 10.35 + transport	44.46	1,420.72
Philiass Blais & Fils enr,		
Niveler terrain 4e rue Est	83.18	
Gravier et terre tamisée	570.90	654.08
Dépanneur Ultra, essence		
Camion incendie	54.12	
Voirie équipe.	406.70	460.82
Sani Mobile inc., travaux nettoyage (M. Bouffard)		870.91
Eau de Javel J.-P. Côté, chlore en vrac		770.40
Yves Laflamme, remboursement frais déplacement 145 km à 0.24		34.80
Gaston Garant, remboursement frais déplacement 284 km à 0.24		68.16
Bureautique Côte Sud enr., coffret pour les clés		156.35
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillon d'eau		83.07
Consultique Groupe Conseil, honoraires conversion réseau éclairage juillet		769.20
Autobus L.S.B.C. inc., tour de paroisse des Maires de la M.R.C.		113.96
Ass. Québécoise Tech. Environnement, abonnement revue		51.28
Les Publications CCH/FM ltée, mise à jour règlements concernant les Municipalités du Québec		144.45
Coopérative Journal l'Oie Blanche, annonce demande de soumissions		129.21
Soc. Agri. District Montmagny, annonce dans le bottin		51.28
Ferme Horticole Lajoie inc., aménagement, plantation de fleurs, remplacement arbustes endommagés		2,500.51
Blocs de Béton Montmagny, allonge de man hole		469.50
Garage Patrice Samson enr., réparation camion service incendie		1,458.38
Approges, service d'appel d'offre pour marquage de ligne de centre		34.19
Blondeau Oxygène, location cylindre		8.69
Réal Huot inc., matériel pour borne-fontaine		133.39
TY Moteurs, 1 ramasse herbe pour tracteur à pelouse		774.89

René Samson inc., réparation lumière au Garage	36.41
Langlois & Frère enr., pièce scie mécanique	18.58
Gagné Equipement inc, pièces de bécheuse	24.35
Spécialité de Moteurs de Berthier, pièce de pompe	20.49
Soc. québécoise d'assainissement des eaux, étude projet	366.48
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Barrage	149.68
Garage	33.83
Pav. Bédard	227.33
Voirie	74.33
	485.17
Coopérative Agricole Côte Sud, pièces pelle rétrocaveuse	398.37
Québec Mobilité, service cellulaire pompier	14.76
Raymond Simard, 10 3/4 cordes de bois \$860.00, débitage	
53.75, 40 piquets \$30.00	1,009.81
Lalimec inc., pièce bécheuse	43.31
Eau de Javel Jean-Paul Côté, chlore et pastilles	657.52
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Lignage de rue	78.49
Voirie	43.87
	122.36
Centre Horticole Beau-Site, 10 rouleaux pelouse	17.09
U.A.P., papier à main	84.56
Pétrole Montmagny inc., graisse et huile machinerie	115.16
Equipement Bolduc inc., pièces faucheuses	239.14
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Barrage	17.04
Atelier	36.95
Garage	58.98
	112.97
TY Moteurs, 1 sac ramasse herbe	112.81
Unibéton, sable tamisé à béton	140.76
Hydro-Québec, éclairage public de juillet	490.41
Gisèle Guimont, remb. repas \$26.16, honoraires	
juge concours Maisons Fleuries \$100.00	126.16
Simone Simard, remb. frais déplacement jugement	
Maisons Fleuries et jugement provincial	
139 km à .30	41.70

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX

SOUSSION CLIMATISATION CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions dans un journal régional pour la fourniture et l'installation d'un système de climatisation aux Loisirs St-François de Montmagny inc., le 27 juin dernier. Ils avaient jusqu'au 31 juillet pour présenter leur soumission.

Quatre soumissionnaires ont présenté des soumissions. Chacune a été regardée très attentivement par le Conseil municipal. Il faut rappeler que chacun des soumissionnaires était venu visiter les lieux et chercher les plans et devis au bureau municipal.

Comme la différence entre le plus haut et le plus bas soumissionnaire est très élevée et que le Conseil municipal ne possède pas d'expertise spécifique en système de climatisation; voici sa décision:

Il exige des soumissionnaires qui ont présenté une soumission, une liste complète et détaillée de tous les équipements requis avec la marque assigné à chacun. Après réception de ces listes, celles-ci seront examinées de près par un professionnel dans le domaine et qui est complètement indépendant. Ce dernier fera sa recommandation au Conseil municipal quant au choix final. Le Conseil fera connaître par la suite, sa décision finale.

Les soumissionnaires qui ont présenté une soumission sont:

- Geyco
- Mécano Contrôle
- S.G. Services inc.
- Réfrigération L.L. inc.

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal n'a pas d'expertise en système de climatisation;

CONSIDERANT QUE la différence entre le prix le plus élevé proposé et le prix le moins élevé proposé est très grande;

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud veut doter la salle des Loisirs St-François de Montmagny inc. du meilleur système de climatisation possible, au meilleur coût possible;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne les services de la firme NORAM Experts-Conseils inc. pour étudier attentivement les soumissions qu'elle a reçues et que cette dernière lui fasse une recommandation écrite du choix retenu.

QUE ce travail soit effectué aussitôt que le secrétaire municipal aura transmis les documents suivants à la firme NORAM:

- Plans et devis
- Liste détaillée des équipements
- Montant des soumissions

SOUSSION ASSURANCES GENERALES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a

demandé des soumissions publiques dans un journal régional pour le renouvellement de ses assurances générales. La réponse n'a pas été grande. En fait, il n'y a que le Groupe Ultima, Guimont, Ruel, Soulard inc. qui a présenté une soumission. Le prix soumis pour la période du 06 août 1995 au 06 août 1996 est de \$19,044.00 taxes incluses. L'année dernière, le coût des assurances générales avait été de \$21,554.00 taxes incluses.

CONSIDERANT QUE des soumissions publiques ont été demandées en bonne et due forme;

CONSIDERANT QUE la seule soumission reçue pour le renouvellement des assurances générales de la Municipalité est conforme aux exigences demandées;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud octroie le contrat de renouvellement de ses assurances générales au Groupe Ultima de Guimont, Ruel, Soulard inc., situé au 115, du Manoir Ouest, au Cap St-Ignace, pour un montant de dix-neuf mille quarante-quatre dollars (\$19,044.00) taxes incluses.

QUE ce contrat couvre la période du 06 août 1995 au 06 août 1996.

OUTILS DE LA MUNICIPALITE

Assez régulièrement des gens appellent au bureau municipal ou s'adresse directement au contremaître pour emprunter des outils appartenant à la Municipalité, moyennant une rémunération. Hors, quand il y a des bris cela cause des problèmes sur l'identification du fautif. Est-ce les gens qui ont emprunté l'équipement ou les employés municipaux? Hors pour éviter pareil dilemme, le Conseil décide d'adopter la politique suivante:

CONSIDERANT QUE le contrôle est difficile à exercer quand la Municipalité accepte de louer de l'équipement ou des outils à des particuliers;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de ne plus louer ou passer son équipement et ses outils à quiconque et ce, dans le but bien avoué d'un meilleur contrôle.

QUE cette nouvelle politique soit appliquée immédiatement.

PROGRAMME DES INFRASTRUCTURES

Le ministère des Affaires municipales qui s'occupe du programme d'infrastructures Canada-Québec demande au Conseil une résolution à l'effet que la Municipalité donne son aval au projet de climatisation aux Loisirs de St-François de Montmagny inc. et autorise le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer tous les documents en ce sens.

CONSIDERANT QUE le projet de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est nécessaire, utile et d'intérêt pour la collectivité;

CONSIDERANT QUE la réalisation de ce projet va contribuer immédiatement à la création d'emplois;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a déjà indiqué dans une résolution antérieure qu'elle retenait le montant de l'enveloppe résiduelle auquel elle avait droit soit \$51,207.00.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU A L'UNANIMITE QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud permette la réalisation de ce projet de type volet II. Ledit projet porte le titre "Installation d'un système de climatisation et rénovation et amélioration de quelques infrastructures aux Loisirs St-François de Montmagny inc.

QUE monsieur le Maire et le Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la bonne marche du dossier.

QUE sans le programme d'infrastructures Canada-Québec, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud reporterait à beaucoup plus tard la réalisation de ce projet.

SOUSSION TOITURE POSTE INCENDIE

La toiture en bardeaux d'asphalte du Poste incendie est à refaire. Voici les soumissions reçues:

- Construction ABSDA inc.	2,612.00	taxes incluses
- Les Constructions Jean Boucher inc.	3,300.00	" "
- Les Constructions G.P. Martineau inc.	3,998.00	" "

Ces prix comprennent les matériaux et la main-d'oeuvre. Les mêmes exigences ont été demandées aux soumissionnaires invités.

ATTENDU QUE la toiture en bardeaux d'asphalte du Poste incendie est très abîmée;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour refaire ladite toiture en bardeaux d'asphalte;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la soumission présentée par Construction ABSDA
inc., du 160, Ch. Les Prairies Ouest au montant de deux mille six
cent douze dollars (\$2,612.00) taxes incluses est retenue par la
Municipalité.

QUE les travaux commencent, tel qu'il a été convenu entre les
deux parties, le plus tôt possible et qu'ils soient exécutés selon
les normes du Code du bâtiment.

CORRESPONDANCE

Réception du C.R.S.B.P. (Centre régional de services aux
bibliothèques publiques) d'un montant de \$18,706.00 comme
subvention pour la bibliothèque municipale. Ce montant est la
deuxième tranche de la subvention. La lère tranche touchée avait
été aussi de \$18,706.00. Donc, il reste à venir \$9,354.00 pour
clôre le dossier. Je vous rappelle que la subvention totale était
de \$46,766.00.

VARIA

Une lettre signée par les résidents du Pavillon Pierre-Laurent
Bédard mentionne qu'ils seraient heureux de disposer de prises
électriques pour leurs véhicules sur le stationnement. Le Conseil
en prend bonne note et mandate le secrétaire municipal de contacter
un professionnel qui fera une estimation des coûts. Après quoi,
le Conseil analysera l'estimation et prendra une décision.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt heures et quarante-cinq
minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

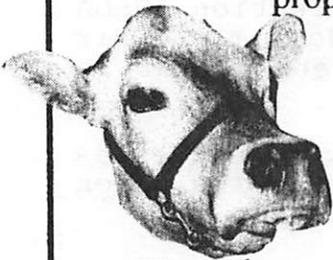
Encan

à la ferme **Bon Séjour** inc.

prop.de: **Raymond Vézina & Réjeanne Noël**

328 rg #3 est , St-Michel Cté. Bellechasse

Tel: 418 884 3078



Samedi le **09 sept 95** à 11.00 heures

Tout le troupeau laitier Holstein & Suisse Brune pur-sang et à
pourcentage
sera vendu ainsi que de la machinerie en consignation

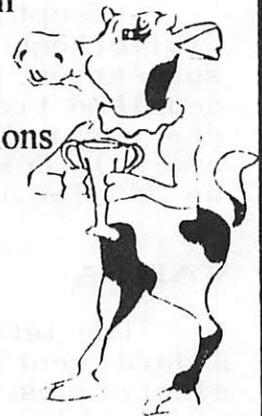


Pour recevoir un pamphlet publicitaire ou des informations
veuillez-contacter:

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

St-François Tel: 259 7086 ou Fax: 259 2610



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

BONNE

FIN

D'ETE

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

J'offre mes services pour garder des enfants chez-moi soit bébé ou d'âge scolaire, la semaine et fin de semaine sur demande.

Pour information: D. Blais 259-7642

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - G0R 3A0

TÉL.: 259-7728

Les piscines et les risques reliés au chlore

La température s'est tout doucement réchauffée, les feuilles sont désormais toutes grandes étalées dans les arbres, les oiseaux sont de retour en grand nombre, bref, nous sommes déjà plongés au coeur de la saison estivale... Parmi les travaux réguliers de l'été, il y a, pour plusieurs, la remise en ordre et la chloration de la piscine. Que l'on effectue ces travaux à la maison ou au travail, il y a des précautions à prendre puisque le chlore n'est pas inoffensif et peut provoquer des intoxications.

Les symptômes

Le chlore produit un gaz suffocant ayant une odeur âcre. Les principaux symptômes présentés par suite d'une exposition aiguë sont:

- une sensation d'étouffement
- des serremments dans la poitrine
- de la toux
- des sensations de brûlure du nez, de la bouche, des yeux
- des maux de tête
- des nausées, des vomissements

Lorsque l'exposition est sévère, un oedème pulmonaire (atteinte pulmonaire grave) peut être déclenché après une période d'apparente rémission de quelques heures. Également, une atteinte pulmonaire chimique peut se développer dans les heures ou les jours suivant une exposition aiguë. Quelques inspirations à des concentrations ambiantes très élevées peuvent causer la mort.

Vaux mieux prévenir...

Étant donné la gravité de certaines intoxications qui se sont déjà produites en Chaudière-Appalaches, la toxicité des produits manipulés et les dangers d'exposition, les mesures de contrôle suivantes sont recommandées:

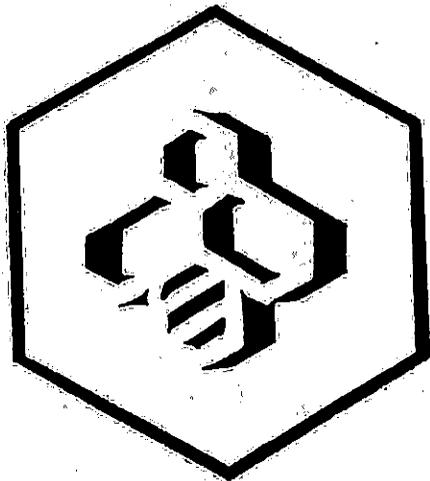
- Entreposer les produits chimiques de façon sécuritaire en identifiant clairement le contenu et en séparant dans des lieux distincts les produits qui ne doivent pas être mélangés tel le chlore liquide et l'acide chlorhydrique.
- Prévoir un endroit à proximité afin de pouvoir rincer l'oeil rapidement (ex.: eau courante)

(Pour les piscines publiques)

- Installer des douches oculaires près des réservoirs de produits chimiques.
- Former le personnel sur l'utilisation sécuritaire des produits chimiques, du port d'équipement de protection personnelle.
- Appliquer le SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).
- Réviser les mesures d'urgence des établissements publics en regard des incidents chimiques, des accidents, etc. (évacuer le personnel et les usagers, aviser les services d'urgence, contacter la CSST, informer l'Équipe de la santé au travail de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation et votre CLSC).

Grâce à ces mesures de prévention, le travail de la chloration des piscines, qu'elle soit municipale ou familiale, se fera en toute sécurité. Nous vous souhaitons de bonnes baignades tout au long de l'été et de "clorre" la saison sans incident!

Pierre Martin, pharmacien



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS
(PRÊTS ET / OU PLACEMENTS)

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER,

NOUS SOMMES

À VOTRE SERVICE

VOTRE SEULE INSTITUTION FINANCIÈRE
LOCALE

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social

526, chemin St-François
Ouest

Saint-François (Québec)

GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7786

Fax: (418) 259-7787

LÉON JALBERT

DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération